

Résumé de l'AGA 2020 de l'ACPS

Pour la première fois en 116 ans d'existence, l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'ACPS s'est tenue en ligne - résultat de la pandémie COVID-19 en cours.

En tant que modératrice en ligne de l'événement virtuel, Caroline Lafontaine, administratrices des communications et des services à la clientèle de l'ACPS, a ouvert la réunion en donnant un aperçu du fonctionnement de l'AGA virtuelle et de ce à quoi il faut s'attendre lors du vote des motions et des résolutions. Les membres actifs de l'ACPS ont reçu par courrier une carte d'électeur comportant un numéro de contrôle unique permettant d'accéder à la plateforme de vote au sein de l'AGA virtuelle, et les parties prenantes ont été invitées à se joindre à la réunion.

Toutes les personnes présentes ont pu utiliser une fonction de "clavardage" en direct pour partager leurs questions et commentaires avec la réunion. Les orateurs ont pris le temps, tout au long de leurs présentations, de demander au modérateur en ligne de lire les questions et commentaires reçus.

Bienvenue

Bien que les 104 membres et 51 invités présents n'aient pas pu se voir, le président de l'ACPS, Jonathan Nyborg, a chaleureusement accueilli les membres de l'ACPS et les parties prenantes à cette réunion sans précédent et a expliqué que [la présentation complète de l'AGA 2020](#) est disponible sur le site web de l'ACPS.

Jonathan a remercié les deux commanditaires de la réunion - Cribit Seeds et SeCan. Avec une AGA virtuelle, les possibilités de commandite sont réduites - pas de gala, pas de déjeuner, pas de soirée - cependant, grâce à Cribit Seeds, une partie importante de la réunion de cette année a été couverte. SeCan, "le partenaire semencier du Canada", a une longue tradition de partenariat avec l'ACPS pour soutenir les producteurs de semences canadiens et a également pu soutenir cette AGA virtuelle.

Le quorum étant atteint, les motions d'approbation de l'ordre du jour de l'AGA et du procès-verbal de l'année dernière ont été ouvertes au vote et ont été adoptées. Il a été rappelé à l'assemblée que la plupart des informations présentées dans les prochains rapports sont incluses dans le [rapport annuel 2019-2020 de l'ACPS](#) disponible en ligne.

Rapport du Président

Jonathan a passé en revue le plan stratégique quinquennal de l'ACPS et son succès à faire avancer l'ACPS vers la modernisation du système de réglementation des semences au Canada, en partenariat avec le gouvernement et nos partenaires du secteur des semences. Quatre domaines prioritaires clés pour 2019-2020 ont été mis en évidence :

1. Création d'une nouvelle organisation nationale des semences
2. Poursuite de la modernisation de la certification des cultures et des semences de l'ACPS
3. Des normes professionnelles nationales et un programme complet de développement professionnel pour les producteurs de semences
4. Travailler avec l'ACIA et nos partenaires industriels pour lancer officiellement le processus de modernisation de la réglementation sur les semences

Rapport du directeur exécutif

Glyn Chancey, directeur exécutif de l'ACPS, s'est appuyé sur les principaux domaines de résultats de Jonathan et a résumé un large éventail de résultats obtenus l'année dernière qui sont présentés dans le rapport annuel 2019-2020 de l'ACPS.

En ce qui concerne le système et les normes d'assurance de l'ACPS, les résultats ont été communiqués sur le renforcement de la certification et l'amélioration continue, la modernisation de la Circulaire 6 et l'élaboration de normes.

En ce qui concerne la certification et la modernisation des technologies, Glyn a souligné les progrès réalisés dans le cadre de CertiSem 2.0, de la plateforme des profils des variétés, du projet Blockchain et du projet de développement professionnel.

En prélude à la discussion sur la fusion et sur Semences Canada, Glyn a fait le point sur la mise en œuvre du Livre blanc de la Synergie des semences. Plus précisément, la présentation aux membres en 2019 de StrategyCorp qui a élaboré le modèle opérationnel cible pour une nouvelle organisation nationale des semences, le groupe de travail sur la modernisation de la réglementation des semences et le rôle de l'ACPS dans la collaboration avec les organisations de producteurs pour élaborer un document de principes pour les discussions sur la création de valeur.

Rapport financier

Glyn a ensuite passé en revue les rapports financiers de l'ACPS 2019-2020 et a rappelé que la [présentation de l'AGA](#) en ligne inclut tous ces rapports :

- État des opérations - Recettes
- Barème des frais généraux et administratifs
- État des opérations - Dépenses
- État des variations - Actif net
- Déclaration de changements - 4 dernières années
- Mise à jour financière 2020-21 / 2021-22

Glyn a annoncé qu'il quitterait l'ACPS le 1er février 2021 et a pris un moment pour réfléchir à ses cinq années passées au sein de l'ACPS. Il a remercié le conseil d'administration, les filiales et le personnel de l'ACPS, promettant aux membres qu'ils sont entre de très bonnes mains, et a conclu en remerciant les membres eux-mêmes pour leur soutien et leur investissement continus dans une organisation future forte pour les producteurs et le secteur des semences.

Auditeurs

Avant de céder la place à Kevin Runnalls, Jonathan a présenté la motion visant à approuver KPMG comme auditeurs pour l'année suivante. Le vote est ouvert et la motion est adoptée.

Rapport sur les nominations

Kevin Runnalls, ancien président de l'ACPS et président du comité des nominations, a passé en revue les nominations aux postes du conseil national de l'ACPS, les nominations par les ministres provinciaux de l'agriculture des conseillers du conseil, les nominations au conseil d'administration et les membres du comité exécutif pour 2020-2021. La motion de nomination a été présentée au vote et adoptée.



Nominations des filiales:

- Colombie-Britannique : David Wuthrich
- Alberta : Glenn Logan et Scott Horner
- Saskatchewan : Roy Klym et Laurie Wakefield
- Manitoba : Eric McLean et Ryan Murray
- Ontario : David MacKellar et Dale Connell
- Québec : André Lussier et Martin Provencher
- Maritimes : Jim Baillie et Peter Boswall

Nominations des ministres provinciaux de l'agriculture

- Lori Vickers, Colombie-Britannique
- Marc MacNaughton, Alberta
- Mitchell Japp, Saskatchewan
- Chami Amarasinghe, Manitoba
- Joanna Follings, Ontario
- Djiby Sall, Québec
- Peter Scott, Nouveau-Brunswick
- Steven Tattrie, Nouvelle-Écosse
- Steven Hamill, Île-du-Prince-Édouard

Nominations au conseil d'administration de l'ACPS pour 2020 - 2021 :

- Joe Rennick de Milestone, Saskatchewan
- Jonathan Nyborg du Nouveau Danemark, Nouveau Brunswick
- Bryan Harvey de Saskatoon, Saskatchewan

Comité exécutif pour 2020-2021 :

- Joe Rennick de Milestone, Saskatchewan, comme président
- Dale Connell de Palmerston, Ontario, en tant que premier vice-président
- Laurie Wakefield de Maidstone, Saskatchewan, en tant que deuxième vice-président
- Djiby Sall du Québec, Québec, en tant que représentant du ministère provincial
- Jonathan Nyborg du Nouveau Danemark, Nouveau-Brunswick, en tant que président sortant

2019 Resolutions Report

Kevin continued with the Resolutions Report, a report providing CSGA Board responses to resolutions carried at the 2019 CSGA Annual General Meeting in Whistler, BC. A motion to approve the 2019 Resolutions Report as presented was voted on and carried.

Rapport sur les résolutions 2019

Kevin a poursuivi avec le rapport sur les résolutions, un rapport fournissant les réponses du conseil d'administration de l'ACPS aux résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACPS de 2019 à Whistler, en Colombie-Britannique. Une motion visant à approuver le rapport sur les résolutions 2019 tel que présenté a été votée et adoptée.

Prix

Généralement, lors de l'AGA de l'ACPS, des personnes distinguées sont invitées sur scène pour recevoir prix honoraires à vie de l'ACPS (présenté à des personnes qui par leurs services auprès de l'Association se sont distinguées et ont contribué à l'amélioration de l'agriculture canadienne) et le prix Sociétaires Robertson (remise aux membres qui ont rempli avec une fidélité et un succès marquant leurs obligations envers l'Association). Lors de cette AGA virtuelle, Kevin a lu les noms des lauréats de cette année, tandis que les participants ont pu voir leurs photos en ligne.

Prix honoraires à vie de l'ACPS 2020

- Jennifer Mitchell-Fetch, Brandon, Manitoba
- Jennifer Seward, Carman, Manitoba
- Tom Fetch, Brandon, Manitoba

Les prix Sociétaires Robertson 2020

- Calvin Pitura, Domain, Manitoba
- Chris Ens, Reinland, Manitoba
- Rick Rutherford, Grosse Isle, Manitoba
- Terrence Ardell, Vanscoy, Saskatchewan

Les biographies des lauréats sont disponibles sur [la page des prix](#) de l'ACPS, et ils ont été invités à l'AGA 2021 pour être reconnus en personne. Félicitations !

Mise à jour sur les fusions

Le président Jonathan Nyborg, en tant que président de cette session, a rappelé aux plateformes de réunion que les [informations sur la ratification](#) de fusion sont disponibles sur le site web de l'ACPS.

Jonathan a présenté à la réunion un aperçu du processus menant au vote de ratification des fusions qui a lieu actuellement devant les membres de l'ACPS. Il a reconnu que beaucoup, y compris le conseil d'administration, ont mis en doute la sagesse de la fusion, car il existe des différences fondamentales entre les parties. Certains la décrivent comme "des bottes contre des costumes". Mais Jonathan a souligné qu'il y a aussi des similitudes, notamment une passion pour les semences et la nature familiale de tant d'entreprises semencières - toutes partageant l'objectif d'une communauté forte et solidaire.

Jonathan a conclu que ce sont les avantages potentiels d'un Semences Canada par rapport aux risques du statu quo qui ont convaincu le conseil d'administration de recommander la proposition de fusion : Une seule association nationale de semences, plutôt que cinq organisations distinctes, pour fournir des services de réglementation à guichet unique de manière moderne et efficace et investir collectivement les ressources nécessaires pour obtenir les meilleurs résultats possibles pour tous.

L'ACPS a négocié plusieurs éléments importants dans le projet de Semences Canada, notamment que la certification des semences occupe une place centrale dans la nouvelle organisation ; que les associations régionales de semences puissent nommer des personnes au comité de certification des semences ; que le vote à distance sur des questions importantes, notamment l'élection des administrateurs au conseil d'administration, soit consacré ; que l'anglais et le français soient les langues de l'organisation ; qu'un plan de mise en œuvre et un budget de haut

niveau soient convenus au préalable pour assurer la continuité des activités ; et que les frais d'adhésion et de service soient raisonnables et proportionnés.

Le premier conseil d'administration sera chargé de définir une grande partie des détails de la transition de Semences Canada, de la structure finale de l'organisation et des frais en dehors du calendrier des droits acquis. Il est également important de rappeler que la ratification de la fusion de Semences Canada a nécessité une majorité des deux tiers des membres votants de chaque organisation.

Vue d'ensemble de StrategyCorp

Jonathan a ensuite demandé à Chris Loreto de StrategyCorp de présenter aux participants les éléments clés du projet de conception de Semences Canada. Pour plus d'informations, la [trousse de ratification](#) est disponible sur le site web de l'ACPS.

Chris a résumé chacun des documents de ratification et a rappelé aux participants de s'inscrire à une prochaine [séance de discussion ouverte](#). Sa présentation a débuté par la structure de gouvernance de Semences Canada et les deux principaux services offerts.

1. Services basés sur les membres : Exclusifs aux membres de Semences Canada, tels que les communications, les programmes de développement professionnel et la défense des intérêts.
2. Services basés sur le client : Associés à la réglementation et aux opérations du secteur des semences (par exemple, la certification des cultures de semences, l'accréditation des établissements enregistrés de semences et la formation aux activités d'assurance qualité des semences) et aux services non liés aux semences tels que la certification biologique.

Conseil d'administration

En ce qui concerne le conseil d'administration, Semences Canada aura des directeurs de sept régions (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Atlantique) et aussi des directeurs de la chaîne de valeur du secteur des semences (développeurs, producteurs, commerce, essais.) Le conseil sera élu par les membres de la classe affaires de Semences Canada. Tous les membres de la classe affaires auront le droit de voter, en personne lors d'une assemblée générale annuelle, ou par voie électronique ou postale. Des photos des 15 membres du premier conseil d'administration ont été présentées à l'assemblée.

Structure des comités

La structure du comité de certification des semences de Semences Canada a également été exposée. Il sera composé d'un président du comité (Roy Klym de la Saskatchewan au sein du comité inaugural), de 10 membres du comité, un pour chacune des sept régions de Semences Canada, et trois nommés par le conseil d'administration en fonction de la chaîne de valeur, des compétences, des connaissances et de l'expérience requises par le comité.

Représentation régionale

Le règlement général de Semences Canada établira une procédure et un calendrier pour permettre aux sections provinciales de l'ACPS de devenir des organisations affiliées à Semences Canada par le biais d'un accord d'affiliation (qui seront connues sous le nom d'associations régionales de semences). Semences Canada conférerait une adhésion de classe affaires à la branche provinciale affiliée, percevrait et remettrait des frais d'administration fixés par la branche affiliée, et désignerait la nomination de l'association pour un poste régional au sein du comité de certification des semences.

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télé 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
P.O. Box/Case postale 8455
Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
202-240, rue Catherine Street
Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8



Mise en œuvre

Un plan de mise en œuvre de Semences Canada a été élaboré et sera mis en œuvre une fois que toutes les organisations auront voté. Ce plan comprend 11 catégories de mise en œuvre clés, de la gouvernance à l'engagement des régulateurs, avec plus de 160 activités de mise en œuvre à réaliser avant et après la fusion. L'exécution du plan de mise en œuvre impliquera le personnel actuel ainsi que le conseil d'administration inaugural de Semences Canada.

Perspectives de fusion des directeurs de l'ACPS

Cinq membres du conseil d'administration - Scott Horner de l'Alberta, Roy Klym de la Saskatchewan, Eric McLean du Manitoba, Dale Connell de l'Ontario et André Lussier du Québec - se sont relayés pour répondre aux questions les plus fréquemment posées sur la fusion proposée.

Les questions et commentaires des membres sur la fusion reçus en ligne ont porté sur la différence entre les adhésions à la classe affaires et à la classe professionnelle, l'importance de la nomination des directeurs par les régions et la façon dont le conseil d'administration de Semences Canada rationalisera les frais d'adhésion et de service à la clientèle.

Résolutions des députés pour 2020

Kevin Runnalls, ancien président et président de la commission des résolutions, a ensuite présenté aux participants les résolutions 2020 des membres. Les membres ont été invités à soumettre des résolutions par courriel avant la réunion. Les [sept résolutions reçues](#) sont disponibles en ligne et, ainsi qu'une partie des discussions, sont résumées ci-dessous.

Résolution N° 1 : Analyse FFPM

ATTENDU QU'il s'agit de la plus importante décision de toute l'histoire de l'ACPS, et que les changements qui en découleront pour la portée, la taille et la culture de la nouvelle organisation auront une plus grande incidence pour les producteurs (la seule organisation nommée dans la Loi sur les semences) que pour toute autre organisation;

ATTENDU QUE le conseil et le personnel auront, avec la diligence appropriée, étudié cette entente définitive de tous les points de vue et auront effectué une analyse FFPM qui comprend, mais sans s'y limiter, les membres, la gouvernance et les coûts;

ATTENDU QUE comme c'est le cas pour toutes les initiatives, il y a des possibilités, mais il y a TOUJOURS des risques et des conséquences, et que, par conséquent, les membres ont DROIT à recevoir tous les renseignements, avantages et désavantages pour prendre une décision plus éclairée,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que l'ACPS ajoute immédiatement son analyse FFPM (forces, faiblesses, possibilités, menaces) complète de la nouvelle organisation des semences sur son site Web réservé uniquement à ses membres afin de les aider à prendre une décision plus éclairée.

Proposée par Carl Bolton ; Appuyée par Roy Klym

Les discussions ont notamment porté sur une décision récente du conseil d'administration de l'ACPS d'inclure une analyse FFPM, qui résume les considérations du conseil d'administration avant de recommander la fusion aux membres dans le plan de communication et d'engagement des membres de l'ACPS, y compris les assemblées publiques.

La résolution a été adoptée par un vote de 80 à 15.

Résolution N° 2 : Tribune sur le site Web

ATTENDU QUE LA COVID-19 a perturbé notre monde et compliqué les communications et le dialogue pour permettre aux membres de suivre le pour et le contre de la fusion;

ATTENDU QUE l'ACPS a toujours été une organisation ouverte et transparente et a fait la promotion de discussions ouvertes et respectueuses;

ATTENDU QUE les liens et le site Web de l'ACPS fournissent actuellement les raisons d'aller de l'avant avec la fusion, mais n'indiquent aucune préoccupation ni aucun point de vue contraire pour que les membres prennent une décision pleinement éclairée;

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QU'étant donné que les liens et le site Web de l'ACPS offrent uniquement le point de vue en faveur de la fusion, que l'ACPS fournisse immédiatement une tribune interactive sur le site Web réservé uniquement à ses membres pour qu'ils aient différents points de vue et préoccupations au sujet de la fusion proposée de sorte que tous les membres puissent prendre une décision pleinement éclairée.

Proposée par Carl Bolton ; Appuyée par Roy Klym

Les discussions ont notamment porté sur une décision récente du conseil d'administration de l'ACPS visant à garantir que les outils interactifs en ligne de l'ACPS, tels que *Seed Talk*, soient utilisés pour le dialogue des membres sur les avantages et les inconvénients des fusions.

La résolution a été adoptée par un vote de 79 à 11.

Résolution N° 3 : Clarté financière – Responsabilité fiduciaire

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision en toute connaissance de cause au sujet de la fusion;

ATTENDU QUE les états financiers actuels de l'ACPS affichent des actifs de 2,9 millions de dollars et un déficit de 410 000 \$ pour l'année en cours;

ATTENDU QU'il n'y a eu aucune explication quant à ce qu'il adviendra des actifs, combien « Semences Canada » recevra de chacune des cinq autres associations fusionnantes éventuelles;

ATTENDU QUE le point no 7 de la Convention de fusion proposée stipule que « Chaque partie a fait une divulgation entière et complète à l'autre partie de ses actifs et de ses passifs »

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des informations financières justes et à jour de toutes les associations fusionnantes éventuelles de « Semences Canada » dans le cadre de la trousse de ratification de l'ACPS avant le vote de ratification de la fusion.

Proposée par Ed Lefsrud ; Appuyée par Heather Kerschbaumer

Les discussions ont notamment porté sur la suggestion que les organisations fusionnantes puissent afficher leurs positions financières sur le [site web de la Synergie des semences](#).

La résolution a été adoptée par un vote de 61 à 33.

Résolution N° 4 : Attentes financières futures

ATTENDU QUE, avec la possible disparition de l'ACPS, les membres de l'ACPS demandent des informations financières complètes afin de prendre une décision éclairée et en toute connaissance de cause au sujet de la fusion,

ATTENDU QUE d'après la liste envoyée aux producteurs de semences « Cinq choses que les producteurs de semences doivent savoir », le point 5 stipule que les droits ne seront pas modifiés au cours des deux prochaines années, et que cette déclaration est insuffisante pour que les membres de l'ACPS prennent des décisions informées à l'égard des 3 années subséquentes et après,

ATTENDU QUE le Plan d'affaires « Situation financière prévue de Semences Canada » contient deux années supplémentaires de prévisions concernant les revenus et les dépenses,

ATTENDU QU'il n'y a jamais eu d'indications qu'il y aurait (ou devrait y avoir) des coûts/épargnes découlant de la fusion de ces 5 associations et que par conséquent les droits pourraient être réduits,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU que tous les membres de l'ACPS reçoivent des renseignements financiers justes et à jour décrivant les avantages éventuels et les passifs (y compris les droits/coûts futurs prévus) auxquels tous les membres de l'ACPS peuvent s'attendre au cours des cinq prochaines années au moins.

Proposée par Ed Lefsrud ; Appuyée par Heather Kerschbaumer

Les discussions ont notamment permis de rappeler que le dossier de ratification de Semences Canada, en particulier le plan d'entreprise, présente les prévisions financières jusqu'en 2024, les frais prévus en 2021 et les orientations politiques en matière de recouvrement des coûts pour le nouveau conseil d'administration.

La résolution a été rejetée par un vote de 44 à 49

Résolution N° 5 : Représentation de la gouvernance

ATTENDU QUE la majorité des membres de l'ACPS sont des producteurs de semences indépendants de petite à moyenne taille, souvent avec une intégration verticale, qui doivent composer avec des fardeaux réglementaires orientés vers des entreprises semencières de plus grande taille;

ATTENDU QUE ces petites et moyennes entreprises prennent d'importants risques de production, mais pourtant produisent un nombre plus élevé de boisseaux de semences sur une superficie en acres plus importante et qu'elles versent la majorité des droits organisationnels;

ATTENDU QUE l'ACPS doit agir dans l'intérêt supérieur de ses membres;

ATTENDU QUE la structure actuelle proposée du conseil d'administration de la nouvelle Organisation des semences ne garantit pas que la majorité des membres seront représentés parce que les producteurs indépendants de petite à moyenne taille n'ont PAS la garantie d'avoir une majorité de sièges au conseil,

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE la ratification d'une nouvelle organisation des semences devrait être rejetée à moins que la majorité des sièges au conseil d'administration de la nouvelle organisation des semences (au moins 8 des 15 sièges, et/ou 6 des 11, ou toute autre alternance de la structure des sièges) ne soit garantie comme étant des sièges réservés à ces producteurs de semences indépendants de petite et moyenne taille.

Proposée par Lyndon Stoll ; Appuyée par Sarah Weigum

Les discussions ont notamment rappelé que le premier conseil d'administration proposé de 15 personnes compte sept (7) directeurs régionaux et un (1) directeur de la chaîne de valeur des producteurs de semences.

La résolution a été rejetée par un vote de 42 à 50

Résolution N° 6 : Processus de mise en candidature

ATTENDU QUE l'ACPS envisage une fusion avec l'ICS, l'ACCS, l'AASCC et la CPTA;

ATTENDU QU'en vertu du règlement administratif 5.6 de la trousse de ratification – Processus de mise en candidature, il est stipulé que le conseil de la nouvelle ONS ou que le Comité de gouvernance et des mises en candidature élaboreront le processus pour déterminer qui est admissible à une candidature au poste d'administrateur. Il ne s'agit pas d'une question de si, mais de quand, un abus de pouvoir surviendra par le conseil actuel. Le conseil actuel, ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature qui est choisi par le conseil, aura le pouvoir d'approuver au préalable une liste des candidats aux postes d'administrateurs;

ATTENDU QUE oui, les membres éliront des administrateurs, mais ils auront uniquement la possibilité de choisir parmi les candidats que le conseil actuel aura choisis. Si le conseil a un but précis, il pourra approuver uniquement les candidats qui partagent ses points de vue, même si les membres ne sont pas d'accord.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE le conseil ou le Comité de gouvernance et des mises en candidature ne soient autorisés qu'à fournir une biographie des candidats possibles, mais ne sera pas autorisé à faire des recommandations à l'égard des candidats possibles.

À cette fin, les règlements administratifs devront être examinés de nouveau et le processus de ratification devra être analysé de nouveau. L'ACPS doit présenter cette révision des règlements administratifs à l'ONS avant d'aller de l'avant avec une fusion.

Proposée par Ron Markert ; Appuyée par Norman Lyster

Les discussions ont notamment permis de rappeler que pour accomplir la résolution n° 6, il faudrait réviser les statuts proposés par Semences Canada, reconsidérer le processus de ratification de la fusion et, avant de procéder à la ratification, présenter la proposition de révision des statuts aux autres organisations fusionnantes.

La résolution a été adoptée par un vote de 52 à 42.

Résolution N° 7 : Gouvernance

ATTENDU QUE l'ACPS possède une longue histoire de gouvernance transparente et ouverte, étant convaincue que la science et les faits sont au cœur de sa gouvernance et de sa culture, que tout cela a résisté à l'épreuve du temps et de l'adversité de ses points de vue pour améliorer ses membres, l'industrie des semences et le secteur agricole commercial, elle a été le fondement de la crédibilité du système des semences auprès de ses membres, des agriculteurs et des gouvernements;

ATTENDU QU'il existe pratiquement un sentiment de panique que l'insistance du conseil d'administration de l'ACPS est d'obtenir une fusion rédigée rapidement sans qu'il y ait pour autant de renseignements à l'appui autres que des espoirs et des appels au mythe de la tarte aux pommes et de la maternité pour obtenir des renseignements. Et pourtant, c'est à partir de cela qu'on s'attend à ce que les membres prennent une décision dont les proportions sont monumentales et irrévocables. Tout cela combiné à un silence imposé concernant toute préoccupation que pourrait continuer d'avoir le CA de l'ACPS, jette une douche froide sur la relation qu'entretient le CA de l'ACPS avec ses membres. C'est d'autant plus froid lorsque le grand objectif proposé par la fusion est d'avoir une voix plus importante;

ATTENDU QU'une saine gestion des affaires et des risques dicte une compréhension profonde de l'environnement dans lequel une personne se trouve ou prévoit se trouver. De toute évidence, la gouvernance, la réglementation, la structure et la crédibilité du système en entier sont carrément encadrées par ces paramètres. Un élément de scepticisme est nettement justifié dans une telle situation, et d'autant plus lorsque l'on sait que l'information est retenue.

PAR CONSÉQUENT, il est résolu que le CA de l'ACPS élimine tous les obstacles à une discussion totale à laquelle tous peuvent participer. Cela comprendrait tous les membres, tout le personnel et le CA afin que :

- les faiblesses et les menaces ainsi que les possibilités et les forces fassent l'objet de discussions;
- les séances de discussions ouvertes comprennent une représentation des deux points de vue, et que toutes ces discussions ouvertes soient enregistrées et archivées dans leur intégralité pour permettre à tous les membres de les consulter facilement.
- une présence sur le Web soit fournie pour les points de vue opposés relativement aux préoccupations ou questions à être abordées de part et d'autre.
- l'information selon laquelle la discussion a été élargie tant sous forme électronique que papier doit être envoyée aux membres au plus tard le 15 juillet.

Proposé par Norman Lyster ; Appuyé par Ron Markert.

Les discussions ont notamment porté sur une décision récente du conseil d'administration de l'ACPS de donner suite à toutes les recommandations ci-dessus.

La résolution a été adoptée par un vote de 49 à 44.

Fermeture

Le président sortant Jonathan Nyborg a remercié le président sortant Kevin Runnalls pour son enthousiasme et sa détermination qu'il a apporté au conseil d'administration et au comité exécutif et a promis de poster sa plaque de directeur sortant. Il a également remercié les organisateurs de la réunion et surtout tous ceux qui ont pris le temps de participer à cette AGA virtuelle.

Le président entrant Joe Rennick a accepté le marteau virtuel du président de la part de Jonathan. Joe a demandé aux membres de considérer sérieusement la trousse de ratification de la fusion et de voter d'ici le 27 août.

Joe a souhaité à tous les membres de la CSGA et à ceux qu'ils servent une bonne récolte et un retour à la santé et à la normalité. Ensemble, nous sommes plus forts.

Une motion d'ajournement de l'AGA 2020 de l'ACPS a ensuite été adoptée.

www.seedgrowers.ca

Tel/Tél 613-236-0497
Fax/Télé 613-563-7855
Email/Courriel seeds@seedgrowers.ca

Mailing Address/Par la poste
 P.O. Box/Case postale 8455
 Ottawa, Ontario, Canada K1G 3T1

Courier Address/Par messagerie
 202-240, rue Catherine Street
 Ottawa, Ontario, Canada K2P 2G8

